



RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION POUR L'EXERCICE 2007

PREAMBULE

La Commission de gestion (ci-après CG), composée de Mesdames Marina de Watteville et Véronique Rodondi et Messieurs Pascal Schwegler, Président, Enrico Monsutti et Michel-Joseph Ostertag s'est réunie 9 fois entre le 1^{er} avril et le 19 mai 2008, y compris la séance de présentation du Rapport de gestion et des Comptes communaux 2007 du 14 avril et celle du 28 avril consacrée aux «Questions orales», en présence de la Municipalité et de la Commission des finances.

La visite traditionnelle de la Commune s'est déroulée le 13 mai en fin de journée. A cette occasion, la CG a pu constater sur place, et conformément aux désirs qu'elle avait exprimés, les objets suivants:

Visite de la Police de Pully

Il ressort des informations reçues lors de notre visite que notre convention intercommunale de prestations nous assure des prestations d'un poste de police de catégorie 4, c'est-à-dire permettant de faire face à toutes éventualités à l'exception du « judiciaire ». Nous bénéficions par ailleurs d'une permanence assurée 24 heures sur 24, moyennant un effectif de 25 policiers (soit 2 femmes et 23 hommes). Si l'on prend encore en compte l'état major ainsi que les contractuelles l'effectif total se monte à 33 unités.

Les frais de fonctionnement pour 2007 correspondent à la convention signée, les prestations hors convention représentent environ 3%.

En ce qui concerne la prévention routière, il convient de noter que plus de 80% des amendes d'ordres pour excès de vitesse ont été enregistrées sur les radars fixes à Pully alors que les radars mobiles eux, ne contribuaient que pour quelques 20% des amendes. Nous avons de plus été informés que le premier semestre 2008 a vu le début des contrôles de la vitesse sur notre commune. La CG, in corpore, ne peut qu'encourager la Municipalité à poursuivre dans la voie désormais ouverte de la prévention ou pour certains de la répression.

La visite à proprement parlé nous a permis de constater la bonne organisation tant des locaux, du matériel et l'utilisation en étant faite.

Pour certains membres de la CG la visite a également été mise à profit pour faire la connaissance du sergent Bujard, notre schtroumpf à vélo, selon les dires du commandant Cagna.

Visite de la STEP – Pully

La CG a pu visiter les installations de la STEP de Pully sous la conduite de Messieurs : Cédric Henry, chef d'exploitation, Jean-François Maire, municipal de la direction des travaux et des services industriels de Pully et Philippe Michelet municipal des services industriels, travaux publics, assainissement et protection de l'environnement et espaces verts de Belmont et membre du Comité Intercommunal de la STEP.

Nous avons appris que la STEP de Pully a été mise en service le 28 octobre 1969. C'est dans le courant de l'année 1975 que la commune de Belmont s'est raccordée à la station. En 2007 c'est environ 22'616 habitants des communes de Pully, Paudex et Belmont qui sont raccordés à la STEP. C'est un volume journalier moyen de plus de 7'000 m³ qui sont traités pour une capacité maximale de 10'000 m³, ce qui laisse une marge de manœuvre de plus de 25%.

Monsieur Henry nous informe également que les digesteurs primaire et secondaire de la station ont générés en 2007 plus de 190'750 m³ de biogaz ce qui a permis de produire plus de 320'000 KWh par le biais d'une énorme génératrice soit les 2/3 des besoins en électricité de la station. De 2004 et 2007, par des améliorations et modifications des installations, le volume d'électricité produite a passé de 157'500 KWh à 320'000 KWh soit plus du double en 4 ans. Les objectifs à moyen terme sont de trouver toutes solutions économiques pour rendre la STEP totalement autonome en électricité. Monsieur Henry nous a aussi rendus attentif que pour répondre aux futures normes fédérales et cantonales sur la pollution des eaux, la station d'épuration devra subir une importante rénovation d'ici 2015 environ.

Nous remercions les différents responsables, Municipaux et membres du Comité Intercommunal de la STEP, Messieurs Henry, Balsinger, Maire et Michelet pour leurs excellentes informations et parfaite maîtrise de la station et de son fonctionnement.

Visite du Collège

La CG a terminé ses visites par le réaménagement du préau intérieur du collège en deux nouvelles classes (selon le préavis N° 15/2007). Messieurs Moser et Gamboni nous ont informés que pour le moment, n'ayant pas reçu les demandes définitives des classes nécessaires pour la période 2008/2009, l'attribution des nouveaux locaux ainsi créés pourront accueillir jusqu'à 100 élèves pour les repas de midi.

Par un judicieux aménagement extérieur bois et béton, les marches qui descendent au niveau du préau ouvert vont servir aussi bien d'escalier que de bancs pour accueillir les élèves ou des spectateurs pour diverses manifestations. Encore bravo pour la réalisation de ces surfaces modulables qui vont permettre de s'adapter aux besoins futurs de la commune en pleine expansion.

EXAMEN DE DEUX DOSSIERS PARTICULIERS TRAITES PAR LA MUNICIPALITE

1. Réhabilitation de la Grande Salle

Sans vouloir répéter ses remarques de l'année dernière, il convient de constater qu'après une année d'utilisation ainsi qu'à la grande joie des Cancoires, la grande salle correspond bien aux attentes. L'examen du dossier, composé d'une quinzaine de classeurs fédéraux, nous a permis de nous assurer que le travail effectué par la Municipalité dans ses choix, décisions ainsi que le suivi de la construction ont été effectués à satisfaction. La Municipalité a également géré avec rigueur les inévitables situations problématiques surgissant lors de travaux de ce type.

2. STAP - Mouette

L'entretien des installations permettant de garantir l'approvisionnement en eau de la commune notamment aux heures de pointe, même si effectué à satisfaction ne doit pas être délaissé dans le cadre des futures allocations budgétaires ces prochaines années.

EXAMEN DE LA BONNE EXECUTION DES PREAVIS VOTES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

Préambule

Comme l'année dernière, la CG a, entre autres, procédé par sondages à l'examen de l'exécution des décisions prises par le CC au cours de l'année sous contrôle.

1. ADMINISTRATION GENERALE - PERSONNEL – TL – DELEGUE AUX AFFAIRES LAUSANNE REGION – PPP (PCI, POLICE, POMPIERS)

1.1 Administration générale

Il est très encourageant de constater que notre commune a développé une vraie politique en matière de formation des jeunes. En effet, notre administration communale compte à ce jour trois apprenties. La Municipalité a également répondu favorablement au souhait du Conseil d'Etat, qui demande aux communes d'accueillir des JAD (jeunes adultes en difficulté) pour des stages.

1.2 Service et gestion du personnel

La CG constate avec satisfaction que M. Grand (responsable RH) remplit ses fonctions de manière très sérieuse et dévouée. Fort d'une expérience d'infirmier-ambulancier, de policier et a suivi depuis sa nomination, une formation RH, qui lui permet d'avoir une approche psychologique et humaine des problèmes rencontrés par certains collaborateurs des services communaux.

Par sa grande expérience de policier, son écoute et sa disponibilité, M. Grand est pour ainsi dire pratiquement devenu un des Sages de notre Commune.

EPT

Il convient de souligner qu'il est difficile d'obtenir les temps réels d'occupation pour chaque employé ainsi que de quantifier en heures les travaux de chacun. La polyvalence importante du personnel communal peut rendre la lecture de ces EPT parfois hasardeuse dans leur allocation aux divers dicastères communaux.

Absentéisme

On ne note aucun abus ; mais au contraire un comportement responsable de la part des employés de l'Administration communale.

1.3 Manifestation

Inauguration de la Grande Salle réussie grâce à la nombreuse participation de nos concitoyens et la présence chaleureuse de notre ami Jean Rosset.

La CG salue l'initiative de la Municipalité quant à l'organisation de l'Agoramobile qui a rencontré un vif succès.

1.4 Police intercommunale de Pully – Paudex – Savigny et Belmont

Voir résumé de la visite

2. FINANCES - DOMAINES - BATIMENTS COMMUNAUX - FORETS - VIGNES

2.1 Finances

LA CG relève une fois de plus la bonne tenue des finances, des placements de liquidité à court terme et la rigueur de la gestion communale, que ce soit pour les dépenses effectuées ou les créances à recouvrer.

La vente de la parcelle No140 de Burenoz-Malavaux à permis le remboursement d'un emprunt bancaire ainsi que des investissements et réserves pour le futur.

2.2 Domaines

La CG constate avec plaisir que de nouvelles places de parc ont déjà été créées ou sont en constructions sur le domaine communale et répond au préavis d'intention No 07/2007.

En ce qui concerne le glissement des Bas-Monts, « toujours sous contrôle » nous sommes heureux d'apprendre que les bordures de la Paudèze sont classées « forêt

protectrice et vallon ». Cela signifie que les coûts d'entretien sont partagés à hauteur de 40% pour la confédération, 40% pour le canton et le solde 20% à charge communale.

2.3 Bâtiments communaux

La CG note avec plaisir que notre nouvelle Grande Salle répond aux nombreux besoins des sociétés locales, et diverses manifestations communales. L'important investissement consacré à sa rénovation permet d'être utilisée aujourd'hui comme pour les générations futures

2.4 Kera Douré

La CG a apprécié la rapidité de mise en œuvre du projet de construction qui a pu être mené à bien grâce au crédit accordé de CHF 50'000.-.

A côté des difficultés persistantes, il convient de relever que les efforts entrepris ces dernières années consacrés à la production maraîchère commencent à porter leurs fruits et permettent même d'envisager de constituer des provisions par le séchage, voire d'en consacrer une partie à la vente.

3. ECOLES – ŒUVRES SOCIALES – AFFAIRES CULTURELLES

3.1 UAPE

La CG constate avec satisfaction la constante fréquentation de l'UAPE et tient à souligner l'effort poursuivi concernant la qualité des repas servis, concrétisée par l'obtention du label « fourchette verte ». Même si une réponse a été donnée à la demande croissante, la CG enjoint la Municipalité à ne pas baisser la garde et profiter de l'agrandissement du collège pour prévoir les infrastructures adéquates pour le futur.

3.2 Transports scolaires

Il convient de relever que la Commune finance l'intégralité de l'abonnement Mobilis pour chaque écolier dès la cinquième année fréquentant l'école publique obligatoire. Quant aux transports internes de ramassage scolaire, il est subventionné à hauteur d'environ 30% par les deniers communaux.

3.3 Manège enchanté

Tout est mis en œuvre pour que Mme Rusconi, louant temporairement une salle à l'auberge communale, puisse intégrer le plus rapidement possible des locaux mieux adaptés dans notre futur espace cancoire.

3.4 Sociétés locales

Nous rappelons que Belmont ne compte pas moins de 15 sociétés culturelles et sportives qui constituent un trait d'union entre les anciens et les nouveaux habitants.

4. SERVICES INDUSTRIELS - TRAVAUX PUBLICS - ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

La CG se plaît à relever que, conformément à son attente, la Municipalité a persévéré dans le renforcement de la fiabilité du réseau de distribution de l'eau en débutant cette année les travaux nécessaires de sécurisation des réservoirs (Métraude et Chatruffe). De même, elle a planifié les travaux de mise en conformité des installations de pompage (STAP Mouette) avec les exigences techniques de notre fournisseur, soit le Service des eaux de Lausanne. L'adhésion de la commune de Belmont à la SSIGE (Société Suisse de l'industrie du Gaz et des Eaux) est à saluer, permettant ainsi de pouvoir bénéficier de recommandations et d'expériences dans cette branche vitale pour l'ensemble de notre collectivité.

Dans le cadre de la gestion des déchets, la CG encourage vivement la Municipalité à poursuivre sa politique de création d'Ecopoints sur le territoire communal afin de persévérer dans l'amélioration du taux de recyclage. Dans notre commune, ce dernier s'élève à un taux réjouissant de 49 % (mieux que le taux de recyclage cantonal qui est de 41 %) : Le but est de pouvoir atteindre l'objectif cantonal d'un taux de recyclage de 60 % à l'horizon 2020.

5. AMENAGEMENT ET GESTION DU TERRITOIRE (POLICE DES CONSTRUCTIONS ET URBANISME) – TEMPLES & CULTES

5.1. Energies renouvelables

La loi sur l'énergie LVLEne (La Loi vaudoise sur l'énergie) du 16 mai 2007 et entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2006. Son règlement d'application est quant à lui entré en vigueur le 1^{er} novembre 2006, avec une période transitoire échéant le 28 février 2007. Il convient de relever que la Municipalité a montré le bon exemple en appliquant par anticipation les nouvelles exigences légales en décidant de favoriser la mise en place d'un chauffage à pellets lors de la réhabilitation de la Grande Salle. La CG invite la Municipalité à poursuivre dans cette direction, participant ainsi à la préservation de notre environnement où il fait bon vivre.

5.2. Temples et cultes

La CG se réjouit de la naissance des Concerts spirituels de Belmont-Prieuré et leur souhaite beaucoup de succès et invite la Municipalité à informer régulièrement le Conseil ainsi que, si possible, les Cancoires des dates des concerts.

5.3. Rassemblement de Taizé

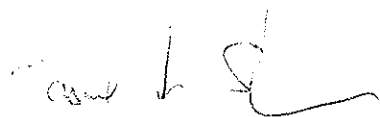
Remercions encore les 65 familles ayant accueilli près d'une centaine de jeunes, contribuant ainsi à favoriser les échanges œcuméniques aidant ces jeunes à peut-être mieux définir leurs buts dans la vie.

CONCLUSIONS ET DECHARGE

La CG, unanime, remercie la Municipalité de la disponibilité dont elle a fait preuve et la félicite pour la présentation claire et complète des très nombreuses tâches et activités exécutées au cours de l'exercice 2007 et des résultats obtenus. La CG vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le Rapport de Gestion et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année 2007.

Belmont-sur-Lausanne, le 21 mai 2008

Pour la Commission de Gestion :



Pascal Schwegler, Président



Véronique Rodondi

Marina de Watteville



Enrico Monsutti



Michel-Joseph Ostertag

